

**AUDIENCE LABS**  
**Société Anonyme**  
**Au capital de : 3 485 820 euros**  
**Siège social : 2, Place Louis Pradel, 69001 Lyon**  
**RCS 533.030.698**

---

ASSEMBLEE GENERALE DU 24/06/2019  
Projet de texte des résolutions

---

**PREMIÈRE RÉOLUTION.** — L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et la lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un résultat net bénéficiaire de 18.113 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

**DEUXIÈME RÉOLUTION.** — L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 18.113 euros au poste de « report à nouveau ».

**TROISIÈME RÉOLUTION.** — L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par les dispositions des articles L.225-38 et suivants du Code de commerce, approuve successivement dans les conditions de l'article L.225-40 dudit Code, chacune des conventions qui y sont mentionnées, les actionnaires intéressés ne prenant pas part au vote.

**QUATRIÈME RÉOLUTION.** — L'Assemblée Générale donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Elle donne, pour le même exercice, décharge au Commissaire aux Comptes de l'accomplissement de sa mission.

**CINQUIÈME RÉOLUTION.** — L'Assemblée Générale approuve la nomination, en qualité de membre du Conseil d'Administration, pour une durée de Cinq exercices sociaux, de Messieurs :

- Monsieur Salim BERBAR, Président de la Société, né le 12 novembre 1977 à Lyon 4<sup>ème</sup>, demeurant 10 Psn Residen The Breezeway Desa Park City 52200 Kuala Lumpur
- Monsieur Hakim LABIOD, Directeur Général de la Société, né le 29 décembre 1978 à Lyon 2<sup>ème</sup> (69), demeurant 85 grande rue de Saint Clair – 69300 Caluire
- Monsieur Nicolas DIEUZE, Directeur Général de la Société, né le 7 février 1979 à Albi (81), demeurant 9 rue des Figuiers – 31130 Flourens

**SIXIÈME RÉOLUTION.** — L'Assemblée Générale prend acte du renouvellement des mandats de l'actuel commissaire aux comptes M. Lionel BABOT, et du mandat du commissaire aux comptes suppléant, le Cabinet Roche & Cie. Sauf cas dérogatoires, lesdits mandats prendront fin à lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

**SEPTIÈME RÉOLUTION.** — L'Assemblée Générale décide de ne pas attribuer de jetons de présence au Conseil d'Administration.

**HUITIÈME RÉOLUTION.** — L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant les présentes délibérations, en vue de l'accomplissement des formalités de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce, de publicité et autres qu'il appartiendra.